

# BAC TECHNOLOGIQUE STAV

## CONDITIONS D'ADMISSION

Admission en classe de 1<sup>ère</sup> « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » :

- Après une classe de 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique (STAV).
- Après une classe de 2<sup>nde</sup> Pro ou de 1<sup>ère</sup> Pro sur dossier.

## ENSEIGNEMENTS COMMUNS

|   |      |
|---|------|
| Français  | 2h30 |
| Langues et cultures étrangères<br><i>Langue Vivante 1 (Anglais)</i><br><i>Langue Vivante 2 (Allemand/Espagnol)</i>                | 3h30 |
| EPS   | 2h30 |
| Mathématiques et technologies de l'information et du multimédia   | 3h   |
| L'Homme, le monde contemporain et la citoyenneté<br><i>Philosophie / Histoire-Géographie</i><br><i>Education socio-culturelle</i> | 3h   |
| Activités pluridisciplinaires   | 2h30 |
| Accompagnement personnalisé   | 2h   |

## ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

|   |      |
|---|------|
| Gestion des Ressources et de l'Alimentation<br><i>Biologie-Ecologie / Agronomie</i><br><i>Zootecnie / Physique-Chimie</i> | 2h   |
| Territoires et Sociétés<br><i>Sciences économiques, sociales et de gestion / Histoire-Géographie</i>                      | 2h30 |
| Technologie<br><i>Productions agricoles ou Agroéquipement</i>   | 6h   |

## ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

|  |    |
|--|----|
| Option Hippologie - Equitation                     | 3h |
| Section Européenne                                 | 1h |
| Section Sportive Equitation (en 1 <sup>ère</sup> ) | 5h |



## POURSUITE D'ÉTUDES

- Etudes supérieures courtes : BTS, BTSA, DUT.
- Etudes supérieures longues : cursus universitaire, classes préparatoires « technologies et biologies », grandes écoles d'agronomie.

## SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

- 5 semaines de stage en entreprise ou en organisme dont 3 semaines prises sur la scolarité et 2 sur les congés.
- 3 semaines de stages collectifs :
  - Education à la santé et au développement durable,
  - Etude d'un territoire,
  - Etude d'une production agricole.

## OPTIONS ET SECTIONS

- Option Hippologie-Equitation : pas de niveau équestre exigé.
- Section Européenne Anglais : anglais abordé exclusivement à l'oral dans le cadre des disciplines non linguistiques (physique-chimie, agronomie,...).
- Section Sportive Equitation : niveau Galop 5 et licence F.F.E. exigés.

Lycée d'Enseignement  
Général et Technologique  
Agricole Public

Lycée Agricole «Le Robillard»  
938 Route du Lycée Agricole  
Lieuzy 14170 Saint-Pierre-en-Auge

02 31 42 61 10  
legta.le-robillard@educagri.fr  
www.le-robillard.fr